

# **EolJoux – les raisons d'un accord**

**Contribution du WWF Vaud à la  
conférence publique du Brassus le 12  
janvier 2012**



# L'éolien ... une énergie si douce

- Le consensus qui règne à la Vallée de Joux autour du projet de parc éolien réjouit le WWF.
- Il est toutefois malheureux qu'une énergie aussi douce que le vent soit source de si nombreux litiges.
- Ceux-ci ne sont dû que dans une faible mesure aux associations de la protection de la nature et du paysage.

# Les éléments de discorde sont absents à la Vallée de Joux

- EolJoux réunit une constellation de points positifs : transparence des promoteurs et soutien de la population en sont les principaux.
- EolJoux ne mettra en péril ni la biodiversité ni même le site IFP.

# Halte à la croissance!

- Il est indispensable que l'on stoppe la croissance exponentielle de la consommation d'électricité.
- Les nouvelles énergies renouvelables devront se substituer au nucléaire et aux énergies fossiles.

# Des éoliennes ... anarchiques!

- On peut craindre que nous ayons et le nucléaire et des éoliennes installées de façon anarchique, sans la moindre coordination, sur tout l'arc jurassien.

# Une démarche novatrice

- Coupler la production d'énergie électrique à des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.
- Il est possible de réduire notre consommation d'électricité, sans aucune perte de confort, de quelque 30 % en moyenne.
- On « produit » ainsi des « négawatts ».

# **La convention: les promoteurs s'engagent à ...**

- ... mettre en place un concept énergétique communal pour la commune du Chenit dans un délai de 3 ans;
- débiter sans délai l'étude et la réalisation du projet d'économies d'énergie dans le Centre Sportif de la Vallée de Joux.

# **La convention: le WWF s'engage**

## **à :**

- Ne pas s'opposer au projet Eoljoux ;  
ni dans le cadre du PPA ni dans celui  
de la demande de permis de  
construire.
- Ne pas intervenir par des voies  
juridiques contre la modification du  
périmètre du site IFP de la Vallée de  
Joux.

# Nos raisons pour accepter cet accord

- Ni la construction ni l'exploitation des aérogénérateurs ne porteront atteintes, de manière sensible, à la biodiversité ;
- la situation énergétique exige des efforts accrus dans la production d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique ; ....

# Nos raisons ...

- des mesures de compensation sont d'ores et déjà acquises ;
- les éoliennes seront très éloignées des habitations;
- L'impact paysager restera limité.